

# FOIE GRAS & COMPAGNIE

Les canards gavés produisent du foie gras mais aussi :

- du magret de canard
- du confit de canard

**Restez vigilants !**



**En l'absence d'alternative sur le marché, abstenez-vous de consommer les produits issus du gavage.**



**DES FÊTES SANS FOIE GRAS, MERCI POUR MOI !**

Pour aller plus loin :  
**www.pmaf.org**

**Oui, je veux vous aider dans votre campagne contre le gavage des canards et des oies**

Je joins un don de :  25 €  40 €  50 € ou ce montant .....€  
(66 % de votre don sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20 % de vos revenus. Par exemple si vous faites un don de 50 €, vous pouvez déduire 33 € de vos impôts.)

S'il vous plaît, adressez-moi :

Vos pétitions en cours et davantage d'informations sur vos autres campagnes.

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL .....VILLE .....

TÉL. .... COURRIEL .....

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant. Ne pas jeter sur la voie publique. Sauf opposition de votre part, ces informations pourront être utilisées par des tiers.



## LA PROTECTION MONDIALE DES ANIMAUX DE FERME (PMAF)

- Association française à but non lucratif, créée en 1994 ;
- Mission reconnue d'utilité publique.

## LES MISSIONS

La PMAF œuvre pour le développement d'une agriculture durable qui concilie :

- **Le bien-être des animaux ;**
- Les contraintes du monde agricole ;
- Les attentes des **consommateurs.**

## LA PMAF EN QUELQUES CHIFFRES

- 26 000 membres et donateurs ;
- 13 permanents (vétérinaires, éthologues, ingénieurs agronomes...);
- 165 animaux maltraités recueillis par la ferme de la PMAF.

**www.pmaf.org**



**Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF)**  
Association dont la mission est Reconnue d'Utilité Publique  
176 avenue André Malraux - BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1  
Tél: +(33) 3 87 36 46 05 - Fax: +(33) 3 87 36 47 82  
Email : courrier@pmaf.org - **www.pmaf.org**



Crédits photos : Fotolia/Stopgavage - Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

# INFORMATIONS & ACTIONS

# GAVÉS !

## Ce que l'on ne vous dit pas sur le foie gras

Aujourd'hui, le gavage implique de lourdes souffrances pour les canards et les oies. En l'absence d'alternative à l'alimentation forcée, les produits issus du gavage sont incompatibles avec le bien-être animal.



**Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF)**  
Association dont la mission est Reconnue d'Utilité Publique

**www.pmaf.org**

## PRODUCTION FRANÇAISE DE FOIE GRAS



**20 000** tonnes/an  
soit **3/4** de la production mondiale<sup>1</sup>



**38 MILLIONS**  
de palmipèdes engraisés par gavage (dont 97% de canards)<sup>2</sup>



**1,5 MILLION**  
de palmipèdes meurent chaque année en période de gavage<sup>2</sup>

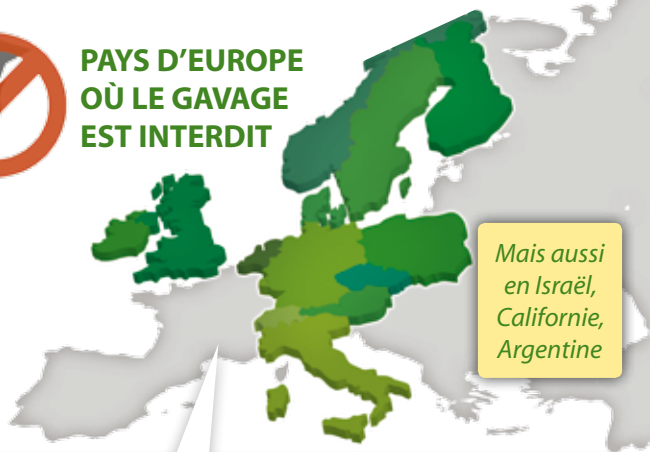


**4 français sur 5**  
consomment du foie gras<sup>2</sup>

1 Source : ITAVI avril 2012 2 Source : CFOG 2009



**PAYS D'EUROPE  
OÙ LE GAVAGE  
EST INTERDIT**



*Mais aussi  
en Israël,  
Californie,  
Argentine*

### LA FRANCE DE MAUVAISE FOI

L'État français ignore complètement les souffrances infligées aux canards et aux oies gavés au nom de « l'exception culturelle ».

**Aujourd'hui, on ne peut pas produire de foie gras sans gavage. Des études scientifiques et techniques doivent être menées afin de trouver une alternative au gavage.**



Le gavage consiste à administrer de force à l'aide d'un tuyau enfoncé de l'œsophage au jabot de l'animal des aliments très énergétiques et déséquilibrés dans d'énormes quantités : en 45 à 60 secondes, ou, grâce à des techniques plus « modernes » par pompe pneumatique, en 2 ou 3 secondes.

**Seuls les mâles sont gavés. Les femelles, quant à elles, sont gazées ou broyées à la naissance.**

## DES OISEAUX EN SOUFFRANCE

Le canard mulard et l'oie ont des particularités physiologiques liées au caractère migratoire. Ils ont une capacité naturelle à faire des réserves et sont ainsi plus gras. Aujourd'hui, on les gave à l'extrême jusqu'à ce qu'ils présentent une grave pathologie hépatique. **Pour produire du foie gras, on doit rendre ces palmipèdes malades.**

**L'acte de gavage implique de nombreuses souffrances :**

- Les organes internes sont comprimés : la taille du foie est multipliée par 10 ;
- Les palmipèdes souffrent de difficultés respiratoires, halètements, diarrhées ;
- Les oiseaux sont épuisés et ont des difficultés à se déplacer.

## DES CONDITIONS DE VIE INADMISSIBLES

Les canards et les oies sont maintenus durant la période de gavage dans des cages individuelles. La majorité d'entre eux ne peuvent ni se déplacer, ni se retourner, ni battre des ailes, ni vivre avec leurs congénères, ni se baigner, ni se toiletter...

- **Or ces cages individuelles sont interdites en Europe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.** Pourtant, la France a décidé de n'appliquer cette mesure qu'à partir de 2016.

## UNE ALIMENTATION FORCÉE



80g

FOIE AVANT GAVAGE



700g

FOIE APRÈS GAVAGE



300g

maïs sec  
par jour

RATION PRÉ-GAVAGE



900g

maïs sec  
+ eau

RATION DURANT  
GAVAGE



PHASE DE GAVAGE  
12-14 jours



TAUX DE MORTALITÉ  
DURANT LA PÉRIODE DE GAVAGE  
**10 à 20 fois**  
supérieur à la normale

Source : Pingel H., et al., 2012, Production de canards, 251 p.

## QUE FAIT LA PMAF ?

- Elle informe les citoyens des souffrances causées par le gavage ;
- elle accompagne la recherche d'alternatives au gavage ;
- elle œuvre pour une application stricte de la réglementation protégeant les palmipèdes.

## COMMENT AGIR ?

- Distribuez ce dépliant autour de vous ;
- soutenez la PMAF ;
- en l'absence d'alternative au gavage, abstenez-vous de consommer le foie gras et les autres produits issus du gavage (voir volet « Foie gras et compagnie »).